



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 28 octobre 2021

Sortir de la crise de manière constructive: oui clair des villes concernant la loi COVID-19

L'Union des villes suisses soutient clairement la loi COVID-19: Le comité a décidé à l'unanimité d'émettre une consigne de vote favorable pour le deuxième référendum sur lequel le peuple devra se prononcer le 28 novembre. Les allocations de soutien élargies et le certificat COVID sont des piliers élémentaires pour une sortie de crise constructive et aussi douce que possible.

Le deuxième scrutin référendaire sur la loi COVID-19 comprend entre autres la base légale pour le certificat COVID ainsi que d'importantes et nombreuses extensions des allocations de soutien versées aux entreprises, aux employé-e-s ou aux actrices et acteurs culturels qui ont souffert économiquement de la pandémie. Celles-ci profitent notamment aussi aux acteurs urbains. Les secteurs durement touchés de la restauration, de l'événementiel et de la culture sont particulièrement nombreux dans les régions urbaines. Le tourisme urbain s'est parfois presque complètement arrêté et ne s'est toujours pas remis à ce jour.

Il est donc indispensable et approprié que les milieux concernés reçoivent des indemnités. L'Union des villes suisses soutient également l'extension des aides en cas de rigueur pour les entreprises qui ont dû fermer, de l'allocation pour perte de gain pour les travailleurs indépendants, de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail, de la durée de versement de l'indemnité chômage ou des aides financières pour les indépendants de la culture, comme le prévoit la loi COVID-19. L'Union des villes suisses avait déjà plaidé pour certaines de ces mesures de soutien au Parlement. Elles aident les personnes concernées à retrouver le chemin de la normalité. La vie urbaine peut ainsi reprendre son élan.

Le certificat redonne des libertés

Le certificat COVID, pour la mise en œuvre duquel la loi COVID-19 pose les bases légales, est également un élément important afin de sortir de la crise. Il permet de se rendre au théâtre municipal, au musée, au concert ou au match de football. Après la pause forcée, le certificat apporte un soulagement tant aux professionnels qu'aux consommatrices et consommateurs. Il redonne des libertés après de longues restrictions – de manière responsable. Sans certificat, il y a risque de nouvelles fermetures, d'interdictions d'événements et de lockdowns ou d'un système de santé surchargé avec des conséquences dangereuses pour les patient-e-s et le personnel de santé.

Informations complémentaires:

Sami Kanaan, vice-président de l'UVS, conseiller administratif de Genève : 079 204 30 12



L'**Union des villes suisses** représente les intérêts et préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines. Elle constitue ainsi la voix de la Suisse urbaine, où vivent environ les trois quarts de la population suisse et où sont générés 84 % de l'activité économique de notre pays.